



L'action éducative en pratique

En une partie rappelant le rôle de chacun des acteurs de l'éducation au niveau communal et cinq parties correspondant à chacune des principales missions du directeur de l'éducation, vous disposez des moyens pratiques pour traduire les facettes de votre fonction en orientations, décisions et actions pertinentes.

[Découvrir ce produit](#) [Retrouver le sommaire complet](#)

Faire appel au bénévolat dans les projets éducatifs et les activités périscolaires

Réf: 21603.10605

- [Contexte](#)
- [En pratique](#)
- [Notre conseil](#)
- [Évitez les erreurs](#)
- [Faq](#)
- [Aller plus loin](#)

Les outils à télécharger
Les fiches associées

Contexte

L'activité périscolaire a connu ses dernières années un développement tel que toutes les ressources locales sont mobilisées pour accueillir les enfants durant ces temps majeurs car charnières entre l'école et la famille, et sources d'épanouissement, de socialisation, d'apprentissage. Les collectivités, les associations, les institutions œuvrent en ce sens, sous différentes formes : engagement civique, salariat, bénévolat.

Si la loi ne définit pas le bénévolat en tant que tel, cette notion a été approchée ainsi par le Conseil économique, social et environnemental en 1993 : « *est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial* ». On parle également de « *don de soi librement consenti et gratuit* ».

Il s'agit bien d'un engagement dans la vie sociale, d'une expression de la citoyenneté, d'un exercice concret de la solidarité, d'un contrat « gagnant-gagnant » pour le bénévole et pour les bénéficiaires de son action.

Le bénévole, d'après la 13^e édition de « la France bénévole » parue le 7 juin 2016 (cf. Sites Internet), est stimulé par « l'envie d'agir » face au contexte actuel. Le mot **bénévole** est désormais en première intention associé à celui de **citoyen engagé**. La dimension sociétale, citoyenne, voire politique au sens le plus général, émerge nettement.

Cette évolution trouve parfaitement écho dans les discussions qui ont été menées autour de la [loi « égalité et citoyenneté »](#) . Celle-ci, en mettant en place une réserve citoyenne, la généralisation du service civique et d'autres mesures en faveur de l'engagement, permet de développer l'investissement de tous au service de l'intérêt général.

Chiffres clés

Entre 2010 et 2016, la proportion de Français qui donnent du temps pour les autres, en dehors de la famille, est passée de 36 % à 39 %. Le bénévolat associatif est celui qui progresse le plus (de 22,6 % à 25 %). On estime à 13 millions le nombre de bénévoles dans les associations en 2016. Cette augmentation est plus particulièrement portée par les hommes et par les moins de 50 ans (+ 5 points pour les moins de 35 ans ; + 8 points pour les 35-50 ans).

(source : www.associations.gouv.fr/publication-de-la-france-benevole-2016.html)

Étapes :

- 1/ Comment évoquer la place du bénévolat dans l'animation périscolaire ?
- 2/ Comment organiser ce bénévolat ?
- 3/ Comment formaliser ce bénévolat ?
- 4/ Prévoir un plan de formation